

QUESTION 42

QUELS BIENFAITS LES CROYANTS REÇOIVENT-ILS DE CHRIST À LA RÉSURRECTION?

Réponse : à la résurrection, les croyants ressuscités en gloire (1) seront ouvertement reconnus et acquittés au jour du jugement (2) étant parfaitement bénis, tant dans leurs âmes que dans leurs corps, dans la pleine jouissance de Dieu (3) pour toute l'éternité (4).

1. *... il (le corps) est semé méprisable, il ressuscite glorieux; il est semé infirme, il ressuscite plein de force... (1 Corinthiens 15.43).*

2. *Son maître lui dit : C'est bien, bon et fidèle serviteur; tu as été fidèle en peu de chose, je te confierai beaucoup; entre dans la joie de ton maître (Matthieu 25.23).*

C'est pourquoi, quiconque se déclarera publiquement pour moi, je me déclarerai moi aussi pour lui devant mon Père qui est dans les cieux... (Matthieu 10.32).

3. *Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté; mais nous savons que, lorsqu'il paraîtra, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est (1 Jean 3.2).*

Aujourd'hui nous voyons au moyen d'un miroir, d'une manière obscure, mais alors nous verrons face à face; aujourd'hui je connais en partie, mais alors je connaîtrai comme j'ai été connu (1 Corinthiens 13.12).

4. *Ensuite, nous les vivants, qui serons restés, nous serons tous ensemble enlevés avec eux sur des nuées, à la rencontre du Seigneur dans les airs, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. Consolerez-vous donc les uns les autres par ces paroles (1 Thessaloniens 4.17-18).*

Que l'Écriture atteste que les fidèles en Christ qui sont décédés ressusciteront corporellement lors de son retour ne laisse aucun doute possible (Ac 24.14-16; 26.8; 1 Th 4.16-17; 1 Co 15.12-23).

Il s'agit d'une résurrection en gloire et pour la gloire (Da 12.2-3; Mt 13.43; Ph 3.20-21; 1 Co 15.53; 1 Jn 3.2), un état contrastant avec le nôtre présentement (Ac 14.21-22; Co 3.1-4; 1 Co 15.42-45; Ap 1.9). C'est pourquoi le chrétien soupire dans l'espérance de ce moment (Ro 8.22-25; 2 Co 5.1-5).

À la résurrection, le Seigneur reconnaîtra alors publiquement les siens (Mt 10.32; 25.34) et les acquittera, les déclarera justes devant sa face au jour du jugement (Mt 5.17-20; 1 Co 3.12-15; 2 Co 5.8-9).

L'état des justes ressuscités en sera un de béatitude éternelle dans la pleine présence de Dieu le Père, le Fils et l'Esprit (Ap 21.1-6; 22.1-5). Nous serons toujours avec le Seigneur (Éz 43.7; 48.35; 1 Th 4.17).

Cet état de gloire et de félicité perpétuelles est réservé aux vainqueurs, à ceux et celles qui persévéreront dans la foi jusqu'à la fin, qui porteront fidèlement leur croix en suivant l'étroit sentier qui mène à la vie (Mt 10.34-39; 16.24-27; Ro 5.1-2; 8.17; Ap 2.7, 10-11; 7.9-17; 21.7-8).